

commune@treyvaux.ch - www.treyvaux.ch

Madame, Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale ordinaire le

JEUDI 14 DECEMBRE 2023 A 20.00 HEURES A LA GRANDE SALLE DE L'ECOLE

ORDRE DU JOUR

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 11 mai 2023. Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).
- 2. Modification du coefficient d'impôt communal pour les personnes physiques et les personnes morales de 90.0 % à 80.0 %
- 3. Modification du taux de la contribution immobilière de $2.5^{\circ}/_{00}$ à $1.5^{\circ}/_{00}$
- 4. Budget 2024 *
 - 4.1. Présentation générale du budget du compte de résultats *
 - 4.2. Présentation du budget des investissements administratifs *
 - 4.2.1. Halle de gymnastique : remplacement des installations sanitaires *
 - 4.2.2. Site pollué En Purlau : investigations assainissement *
 - 4.2.3. Cimetière : aménagements divers *
 - 4.3. Présentation du budget des investissements financiers *4.3.1. PPE Praz d'Avaud, Route d'Arconciel 3 : achat de 8 places de parc *
 - 4.4. Vote final des budgets du compte de résultats et des investissements
- 5. Règlement scolaire approbation *
- 6. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

^{*} Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)